

Les professeurs du Lycée François Mauriac en grève le 9 mars 2010 !  
POURQUOI ?

## ***POUR DENONCER LES CONDITIONS DE LA RENTREE 2010***

**63 heures de moins dans la Dotation Globale horaire (DGH) par rapport à l'année dernière  
Suppression de deux classes de seconde malgré des effectifs qui augmentent.**

- **Dans les classes de seconde**, alors que les 418 élèves de seconde de cette année sont répartis dans 14 classes, l'an prochain, 420 élèves le seront dans 12 classes soit **des classes à 35 élèves !**
- **C'est une remise en cause des engagements** pris par les différents inspecteurs de l'Académie (engagement renouvelé par Mr Mercier, actuel IA) de ne constituer au Lycée Mauriac que des classes de seconde de 30 élèves étant donné la spécificité de notre recrutement (5 collèges ZEP sur les 8 du secteur)

**Des conséquences graves :**

- **Des classes surchargées.**
- **Des enseignants du Lycée contraints de faire des compléments de service** dans d'autres établissements, tandis que d'autres doivent faire toujours plus d'heures supplémentaires dans l'établissement !

## ***POUR DENONCER LA DEGRADATION DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION***

**« Mieux accompagner chaque lycéen » ?**

**Actuellement**, tous les élèves de seconde bénéficient d'heures à effectifs réduits (aide individualisée, modules ou travaux pratiques dans les matières scientifiques).

**Désormais**, les dédoublements ne sont plus dans les horaires nationaux mais laissés au bon vouloir des chefs d'établissements.

- **L'attribution d'heures destinées à la constitution de groupes réduits ne permet pas de maintenir les dédoublements actuels** et ne permettra pas de compenser la dégradation déjà bien amorcée des conditions d'enseignement et de suivi des classes.
- **Elle entraîne une mise en concurrence** des différents enseignements (pour obtenir des classes à effectif réduit) et une différenciation des conditions d'accueil des élèves selon les établissements.

*Cette logique doit se poursuivre dans le cycle terminal dès la rentrée 2011*

○ **Les conséquences de la réforme de la formation des professeurs**

**Actuellement** les professeurs débutant bénéficient d'une année de stage de formation (IUFM) pendant laquelle ils effectuent 8 heures hebdomadaires en responsabilité devant élèves. Dès la rentrée, ils devront effectuer un service complet de 18 heures devant les élèves régulièrement interrompu par des stages de formation. Ils seront alors remplacés soit par des vacataires ou des étudiants. Les élèves verront ainsi se succéder trois ou quatre professeurs dans une même discipline.

**« Mieux orienter » ?**

- En seconde, les enseignements d'exploration destinés à initier les élèves aux contenus possibles de leurs futures études, seront réalisés dans des conditions difficiles (des classes chargées, un faible horaire hebdomadaire, sans mode d'évaluation prévu, des programmes élaborés dans l'urgence).
- La mise en place de « **stages passerelles** » durant les vacances qui prétendent faire rattraper aux élèves un à trois trimestres de cours en une semaine.
- Les missions d'orientation des professeurs sont renforcées, alors qu'ils n'ont pas de formation spécifique dans ce domaine, alors que les Conseillers d'orientation psychologues voient leur nombre diminuer et leur avenir s'obscurcir.

**« Mieux s'adapter à son époque » ?**

- Cette réforme fait peser **un doute sur la possibilité d'une évaluation véritablement nationale du baccalauréat en fin de cycle secondaire**, puisque l'offre éducative est amenée à se diversifier de plus en plus d'un établissement à l'autre.
- En fait, ces réformes entraîneront la **remise en cause du cadre national du service public d'éducation** puisque chaque établissement ne dispensera pas les mêmes enseignements sur un **1/3** des horaires.

L'heure n'est plus aux explications d'un texte dont nous avons parfaitement compris le but. Ni les proviseurs par des journées banalisées, ni les inspecteurs par leurs réunions pédagogiques, ne sauront nous convaincre que ces réformes n'ont d'autres raisons que des **impératifs budgétaires** mis en avant par le gouvernement pour supprimer un maximum de postes dans la fonction publique.

# **SOMMES-NOUS RESIGNES A L'ACCEPTER ?**

# **NON !**

*Contre la remise en cause du service public d'éducation  
Contre les suppressions de poste et une réforme qui n'a d'autres raisons que des  
impératifs budgétaires  
Citoyens, parents, élèves, étudiants, enseignants, personnels de l'éducation...  
ensemble !*

*Les enseignants du Lycée F. Mauriac réunis en Assemblée Générale déclarent une grève reconductible à  
partir du 9 mars 2010*